



MOTION qui a été déposé au COMITÉ TECHNIQUE DU 31 OCTOBRE 2017

Monsieur le Président,

A l'issue de votre communiqué au Comité Technique du 25 juin 2015 et de votre lettre aux agents portant sur la situation financière du Département et sur vos orientations en matière de mesures d'économie sur le budget de fonctionnement devant se traduire "nécessairement par un ajustement des effectifs à la baisse", vous aviez annoncé la suppression pure et simple de 116 postes à l'horizon 2017, et cela au détriment de la qualité de service public et des compétences obligatoires.

Suite à cette annonce, l'intersyndicale CGT – FO – SUD et UNSA a manifesté son opposition aux 24 premières suppressions définitives de postes, présentées aux Comités Techniques du printemps suivant. Par sa motion du 16 juin 2016, l'intersyndicale a dénoncé votre décision, vous alertant sur les conséquences indéniables de ces suppressions définitives de postes sur la qualité du service public et les conditions de travail des agents.

Depuis, l'intersyndicale maintient sa position, s'oppose et dénonce à nouveau votre choix politique en matière de ressources humaines : le collège des représentants des personnels, au Comité Technique du 06 octobre 2017, vient de donner un avis défavorable unanime au tableau des 20 nouvelles suppressions définitives.

Aussi, les syndicats signataires refusent de siéger à l'occasion de ce Comité Technique du 31 octobre 2017, dont l'avis ne servira qu'à faire avaliser, par les représentants des personnels, cette nouvelle décision politique qu'ils continuent à dénoncer et à contester : nos collègues ne doivent pas se trouver, une nouvelle fois confrontés, à une détérioration de la qualité de service et de leurs conditions de travail et subirent, par ce choix politique, les difficultés organisationnelles et le mécontentement des citoyens.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, il vous faudra assumer seuls ce choix et outre une importante dégradation du service public rendu par la collectivité, nous en dénonçons les conséquences professionnelles et humaines.

Pour Force Ouvrière

Pour La CGT

Pour SUD

Pour l'UNSA

G. MOSNIER

O. MEGE

N. MICHEL

P. NOBLET